

Communiqué de Presse · 27 août 2010

La Banque Mondiale tente de saboter la réforme des HFC-23 dans le MDP (Mécanisme de Développement Propre)

Un nouveau rapport révèle de graves lacunes dans la tentative de justification par la Banque Mondiale du statu quo.

London/Washington DC - La Banque Mondiale cherche à justifier sa participation à ce qui pourrait s'avérer être le plus grand scandale du marché du carbone à ce jour, dans un rapport datant de début août 2010 sur les projets d'incinération des HFC-23 dans le Mécanisme de Développement Propre (MDP, ou CDM en anglais).

Une analyse publiée aujourd'hui par l'Agence d'investigation environnementale (EIA), *Ethically Bankrupt: World Bank Defense of the HFC-23 Scandal* (voir sous: www.eia-international.org/files/reports205-1.pdf) détaille les erreurs factuelles et analytiques relevées dans un document récemment publié sur le site web de la Banque Mondiale: *Q & A for CDM HFC-23 Incineration Projects*.

En dépit de sa mission qui consiste à distribuer des milliards pour combattre le réchauffement climatique, la Banque Mondiale défend un programme discutable de destruction des HFC-23, alors même que le Bureau Exécutif du CDM vient de lancer une enquête détaillée sur les problèmes que pose la méthodologie actuelle et de suspendre l'émission de certificats générés par six projets, y compris un projet dans lequel a investi la Banque Mondiale.

Fionnuala Walravens, chef de campagne à EIA, écrit que: « *Il est indéfendable de s'enrichir sur le dos d'une mesure de protection du climat, comme il est indéfendable de rémunérer autant des usines pour détruire un gaz qu'elles produisent intentionnellement en surplus.* »

Dans le système CDM, 19 projets qui fabriquent un réfrigérant appelé HCFC-22 sont payés pour capturer et incinérer le sous-produit appelé HFC-23, par un système de certificats appelés CERs (Certified Emission Reduction) qu'on peut vendre sur le marché du carbone. Une analyse de ces projets HFC-23, soumis par CDM-Watch et Noé21 à l'UNFCCC en mars 2010, montre que certaines usines manipulent intentionnellement leurs émissions pour maximiser leurs rentrées financières.

Voir: <https://cdm.unfccc.int/methodologies/PAMethodologies/revisions/58215>

Cette politique a sans doute entraîné l'émission de millions de crédits sur des tonnes de carbone prétendument économisées mais en fait illusoires, ainsi que des subsides à des fabricants de réfrigérants qui ont produit plus de gaz à effet de serre qu'ils n'auraient dû.

Eva Filzmoser du CDM-Watch dit: « *Nous trouvons étrange que le Banque Mondiale aboutisse à la conclusion que nos affirmations ne sont pas étayées par suffisamment de preuves, alors que l'enquête lancée par le Comité des méthodologies (Methodology Panel) est encore en cours. Cela démontre clairement la présence d'un conflit d'intérêt.* »

Les fabricants de HCFC-22 en Chine et en Inde, où ils sont majoritairement fabriqués, gagnent autant en vendant leurs produits (HCFC-22) qu'en brûlant le sous-produit indésirable (HFC-23), ce qui fait que la tentation est grande de tricher en produisant plus de HFC-23 que strictement nécessaire.

La semaine dernière des membres du Bureau Exécutif du CDM ont demandé un examen avant le renouvellement des certificats d'émission pour 9.5 millions de tonnes de CO₂eq, provenant de six usines, demandant plus d'informations de la part de celles-ci, afin d'être certains que les compensations sont bien réelles.

Les CER (certificats de réduction d'émissions) générés par des projets HFC2-3 constituent 51% des 430 millions de crédits alloués jusqu'ici depuis le début des CDM. Ils sont utilisés principalement en Europe et au Japon, pays signataires du Protocole de Kyoto.

La Banque Mondiale, à travers son *Umbrella Carbon Facility*, est investie dans deux des plus gros projets d'incinération de HFC-23. En 2006, son fonds a payé 775 millions d'euros pour acheter 130 millions de CERs (1,76 milliards d'euros au prix actuel du marché). Ces deux projets ont été identifiés comme fonctionnant de manière à produire le maximum de HFC-23 pour être crédités, générant donc des crédits douteux.

La Banque Mondiale s'oppose à tout changement de méthodologie de comptage, et dément toute malversation. Clare Perry, de EIA considère que *cette position est scientifiquement et moralement indéfendable*, et conclut : « *la Banque Mondiale devrait cesser d'interférer dans l'enquête et laisser les Nations-Unies faire un travail pour lequel elle est nettement mieux qualifiée que la Banque Mondiale.* »

Noé21 · Chaim Nissim

cnissim@noe21.org

079 316 98 13

CDM Watch · Natasha Hurley

natasha.hurley@cdm-watch.org

+32 2 89 30 890

EIA · Fionnuala Walravens

Fionnualawalravens@eia-international.org

+44 (0) 207 354 7971

Voir les précédents communiqués :

HFC23 · L'ONU tarde à agir contre un scandale du marché du carbone - 02.08.2010

<http://www.noe21.org/site/index.php/fr/actualites/1-actualites/94-hfc-onu-tarde>

HFC23 · Le secrétariat du protocole de Kyoto accepte une enquête à propos d'un scandale dans le marché du carbone - 02.07.2010

<http://www.noe21.org/site/index.php/fr/actualites/1-actualites/92-hfc-enquete>

HFC23 - Le secrétariat des Nations Unies pour les changements climatiques doit cesser de jouer avec les crédits carbone - 13.06.2010

<http://www.noe21.org/site/index.php/fr/actualites/1-actualites/88-communique-hfc3-onu>